Le CSE – le comité social et économique, institué par les articles L. 2311-1 et suivants du code du travail, est l'instance représentative du personnel. Une instance unique de dialogue social qui se substitue aux trois instances de représentation du personnel qu'étaient le comité d'entreprise (CE), les délégués du personnel (DP) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Vos élu-es et Représentante syndicale au CSE :

Frédérique PAYEN frederique.payen@pole-emploi.fr Cathie SEBASTIAN c.sebastian@pole-emploi.fr bertrand.dancert@pole-emploi.fr Bertrand DANCERT lazarre.ketfi@pole-emploi.fr Lazarre KETFI Fabienne DELMAS fabienne.delmas@pole-emploi.fr Olivier BEAL olivier.beal@pole-emploi.fr Denis PLANCHAT denis.planchat@pole-emploi.fr Catherine ALBOUT catherine.albout@pole-emploi.fr Catherine DECHATRE catherine.dechatre@pole-emploi.fr Sabrina SAHLI sabrina.sahli@pole-emploi.fr

La Commission des Activités Sociales et Culturelles – ASC : Cette commission gère toutes les activités (qui ne sont pas obligatoires pour l'employeur) au bénéfice des salarié-es, de leur famille ou des anciens-anciennes salarié-es de l'établissement – exemples : locations, activités sportives ou culturelles.

Le SNU soutient:

- La conservation des dotations agent-es, enfants, enfants handicapé-es et évènements familiaux.
- La continuité des petites activités et des linéaires locations de vacances incluant les chalets d'Annecy
- La mise en place d'activités créatrices de lien, de culture, de connaissance dans tous les territoires
- La solidarité, l'équité et la transparence
- Un budget fonds d'urgence en cas de coup dur.

Pour cela le SNU défend :

- Une modalité de la prise en charge ou des prestations en fonction des revenus
- L'accès aux prestations dès le 1er jour du contrat et sans proratisation liée à la durée du contrat.
- Des linéaires (gites, appartements, camping) en France et Europe, mer, montagne et campagne

- Des petites activités dans tous les départements : de la billetterie variée, des activités de bien être, des parcs de loisirs, des activités culturelles et sportives...
- L'accès des retraité-es aux activités avec la même prise en charge que les agent-es et conjoint-es sur les locations, les chalets d'Annecy, petites activités, offres partenaires...

Nous choisissons nos prestataires en tenant compte de l'engagement éco-responsable et environnemental, de la qualité et de l'attractivité des lieux, des prestations avec le meilleur rapport qualité prix, avec des offres larges et variées.

Membres SNU de la commission :

Olivier Béal en qualité de président de la commission – <u>olivier.beal@pole-emploi.fr</u> et Cathy Sébastian – <u>c.sebastian@pole-emploi.fr</u>

Groupe Fonds d'urgence / de secours : Cathy Sébastian – <u>c.sebastian@pole-emploi.fr</u> et Catherine Albout – <u>catherine.albout@pole-emploi.fr</u> et Catherine Albout

La commission ASC dispose de son site : http://www.ce-peara.com Permanence téléphonique tous les jours au 4.72.71.18.39

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 Et le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00

La commission des Marchés : mission de choix des prestataires et fournisseurs du CSE

Membres SNU de la commission :

Frédérique Payen – <u>frederique.payen@pole-emploi.fr</u> et Denis Planchat – <u>denis.planchat@pole-emploi.fr</u>

La commission Santé, Sécurité et Conditions de travail – SSCT

Les CHSCT EST, Ouest et Auvergne ont disparu pour laisser place à cette commission. La CSSCT dispose de tout ou partie des attributions du CSE relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail.

Membres SNU de la commission :

Fabienne Delmas en qualité de référente Harcèlement — <u>fabienne.delmas@pole-emploi.fr</u> et Catherine Dechatre — <u>catherine.dechatre@pole-emploi.fr</u>

La Commission Politique Sociale : regroupe aujourd'hui les thématiques de la Formation, du Handicap, de l'Égalité Professionnelle

Membres SNU de la commission :

Fabienne Delmas – <u>fabienne.delmas@pole-emploi.fr</u> et Nathalie Dupraz – <u>nathalie.dupraz@pole-emploi.fr</u>

La commission économique : cette commission est chargée, notamment, d'étudier les documents économiques et financiers de l'établissement.

Membre SNU de la commission :

Frédérique Payen en qualité de présidente de la commission – frederique.payen@pole-emploi.fr

Les représentant-es de proximité – RP:

Les représentant-es de proximités ne sont pas les anciens délégué-es du personnel.

Cela signifie que les anciennes attributions des délégué-es du personnel, qui sont notamment de porter à la connaissance de l'employeur les **réclamations individuelles et collectives des salarié-es**, sont dévolues au CSE.

La création des représentant-es de proximité a certainement été voulue pour **compenser la perte des délégués du personnel**, mais ils ne reprennent pas pour autant le rôle des ancien-nes délégué-es du personnel.

Répartition des RP sur notre territoire :

DTD Ain: Jana PEROCHEAU

DTD Savoie: Valérie LAGARDE

DTD Haute-Savoie: Maria Térésa MIOLLI et Stéphanie VELLE

DTD Drôme : Manuelle CASTELLARO

DTD Isère Sud : Anne DESABRE

DTD Loire: Isabelle REYMONDON

DTD Puy de Dôme : Florence HAMON

DTD Rhône Sud et Est : Sabrina SAHLI et Catherine ALBOUT